



## **Prix en histoire du travail au Nouveau-Brunswick**

*“Reconnaître la place des travailleurs au Nouveau-Brunswick”*

**Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.**

**Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.**

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

### **Critères d'attribution du prix :**

- Le projet doit porter sur un sujet lié à l'histoire du travail ou des travailleurs comme élément du patrimoine néo-brunswickois.
- Le projet doit mettre l'accent sur des gens (des groupes ou des particuliers), des activités (locales ou provinciales), des organismes (petits ou grands) ou des lieux (au Nouveau-Brunswick) qui font la lumière sur l'histoire des travailleurs dans la province.
- Le projet doit montrer une utilisation de ressources pertinentes et présenter des résultats de recherche de façon attrayante pour les autres élèves et les membres du public.
- L'élève doit avoir montré de la débrouillardise et de l'enthousiasme dans son étude de la place du travail et des travailleurs dans l'histoire du Nouveau-Brunswick.

### **Le lauréat de ce prix recevra :**

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau de l'Histoire du Travail au Nouveau-Brunswick.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).

\*\* Les étudiants sont encouragés à utiliser le site Web de l'histoire du travail au Nouveau-Brunswick (<https://archives.gnb.ca/lhtnb/>) pour développer leurs projets.